



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon cedex
Tél : 04 92 21 35 97
Fax : 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2015-91 du 08 décembre 2015

OBJET - IRRECOURVABILITES DE CREANCES -
BUDGET GENERAL

Rapporteur : M. Olivier FONS

Le 08 décembre 2015 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 1^{er} décembre 2015 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Guy HERMITTE.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 36 de la délibération n°2015-90 à 2015-91
37 pour la délibération n°2015-92
36 de la délibération n°2015-93 à 2015-103
35 pour les délibérations n°2015-104 et 2015-105

Nombre de pouvoirs : 6 pour les délibérations n°2015-90 à 2015-91
7 pour la délibération n°2015-92
8 pour les délibérations n°2015-93 à 2015-100
7 pour la délibération n°2015-101
8 pour la délibération n°2015-102
7 pour la délibération n°2015-103
9 pour les délibérations n°2015-104 et 2015-105

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, M. Gilles MARTINEZ (de la délibération n°2015-90 à 2015-92), M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2015-92), M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, Mme Catherine MUHLACH (de la délibération n°2015-90 à 2015-103), M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, Mme Anne-Marie FORGEUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

Avaient donné pouvoir : Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM (de la délibération n°2015-93 à 2015-104)
Mme Marie MARCHELLO à Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2015-92 et excepté pour les délibérations n°2015-101 et 2015-103)
M. Bruno MONIER à M. Romain GRYZKA
Mme Catherine MUHLACH à Mme Catherine VALDENNAIRE (pour la délibération n°2015-104)
M. Philippe STOCKLI à M. Jean-Luc NEVEU
M. Alain FARDELLA à M. Guy HERMITTE
Mme Dominique BRACHET à M. Philippe MICHELON

Vu les courriers en date du 16 octobre 2015 de la Direction Générale des Finances Publiques, relatifs à l'effacement de dette par le Tribunal d'Instance de Gap suite à la Commission de Surendettement,

Considérant que l'assemblée dispose d'un délai de 3 mois pour adopter et constater budgétairement l'irrécouvrabilité de ces créances,

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration Générale et Finances » en date du 23 novembre 2015,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 23 novembre 2015,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Constate l'irrécouvrabilité des créances ci-dessous :

Exercice	N° titre	Redevable	Objet	Montant
2011	297	CONGIU Claude	Frais de fourrière automobile	102.50
2013	782	Ruckebusch Sébastien	Frais de fourrière automobile	117.00
2014	8	Lefebvre Cécilia	Remboursement salaire trop perçu	312.03
2009	440	Marcel Luc	Inscriptions Crèche P'tites Boucles	131.46
2010	57			164.16
2010	93			289.80
2010	109			298.50
2010	476			170.88
2010	607			143.88
2010	657			179.52
2011	52			178.97
2011	205			173.07
2011	267			157.73
2011	310			149.47
2011	409			158.91
2011	486			218.50
Sous Total				2 414.85
TOTAL GENERAL				2 946.38

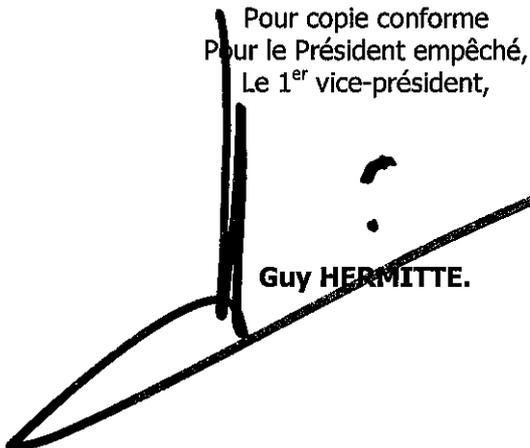
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Général 2015 au chapitre 65 « autres charges de gestion courante »,
- Autorise le mandatement des opérations comptables relatives à ces admissions à l'article 6542 « créances éteintes »

Ecritures comptables à passer :

Article 6542 service fourrière automobile	219.50 €
Article 6542 service Administration	312.03 €
Article 6542 service Crèche P'tites Boucles	2 414.85 €

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Pour le Président empêché,
Le 1^{er} vice-président,


Guy HERMITTE.



Date affichage : 10 DEC. 2015